



Ville de Lausanne

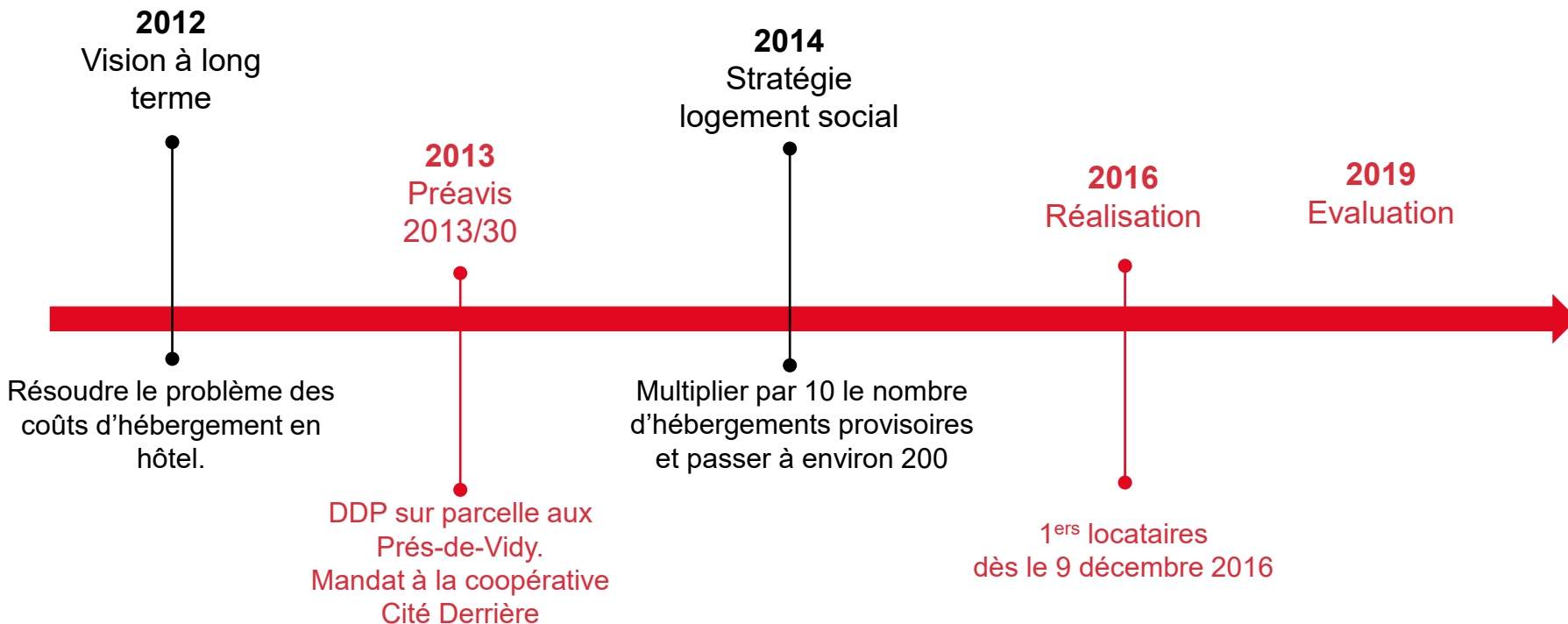
Le Patio

Rapport d'évaluation

Février 2020

Document de travail – sous embargo





Le Patio en bref

- Parcelle: 2148 m²
- Surface de plancher: 1630 m²
- Maître d'ouvrage: Coopérative Cité Derrière
- 61 logements dont:
 - 6 appartements de 3 pièces, 40 m², loyer de 1'330.-
 - 37 studios pour adultes, 20 m², loyer de 870.-
 - 18 studios pour jeunes de 18 à 25 ans, 20 m², loyer de 650.-
- Les prix du loyer inclut les charges (chauffage, électricité, Wifi, ...)

Profil des locataires

- **108** ménages ont été relogés durant la période 2017-2018, parmi eux:
 - **66%** n'ont pas achevé de formation
 - **46%** ont des problèmes de santé
- Critères d'accès au Patio:
 - Etre en **situation de grande précarité** de logement ou **de risque** lié au logement
 - Priorité donnée aux bénéficiaires RI
 - Avoir un **projet d'insertion** socio-professionnel
 - Etre en **recherche active** de logement autonome

4 objectifs à atteindre

- Limiter le recours à l'hébergement en hôtel
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle
- Augmenter le nombre de logements provisoires et à faible coût
- Innover dans l'approche sociale

Objectif n° 1: limiter le recours à l'hôtel



48

Ménages à l'hôtel relogés au Patio



-41%

Coûts de l'hébergement en
hôtel entre 2013 et 2018

Objectif n° 2: Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle



70%

Personnes sortent avec un bail à leur nom
(majoritairement en logement subventionné)



44%

Ménages relogés voient le type de
revenu changer durant leur séjour
(dont 75% vers une amélioration)



21%

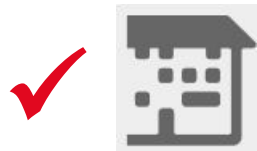
Ménages sortis du RI sur les 55
ayant quitté le Patio
(71% étaient au RI à leur entrée au Patio
contre 58% à leur sortie)



93%

Des jeunes sont en mesure d'insertion
ou en formation

Objectif n° 3: Augmenter les hébergements provisoires et à faible coût



+55%

Hébergements provisoires (logements meublés)
(Le Patio propose 61 logements)



+44%

De logements sociaux et d'héberg.
provisoires avec un loyer inférieur ou
égal à 650.-



90%

Personnes sortent dans le délai de 24 mois
prévu par le bail



2,8%

De loyers impayés au 31.12.2019
(0% après libération de la garantie de loyer)

Document de travail – sous embargo

Objectif n° 4: Innover dans l'approche sociale coordonnée par le SSL



108

Appuis sociaux spécialisés
en logement sur site
(100% des situations)



92

Appuis sociaux
généralistes délivrés
sur les 108 situations
présentes



31

Personnes suivies par l'Unité
insertion sur les 112 adultes
présents



Intervention sociale
pluridisciplinaire



8

Situations suivie conseillée
pour leur endettement

Pour la suite(2020-2021):

- Proposer des durées de bail équivalentes à la durée des procédures de désendettement (pour les personnes en procédure de désendettement)
- Augmentation de la durée du bail pour la période de la formation également pour les personnes de plus de 25 ans
- Renforcer les actions de sensibilisation sur le tri, l'entretien et le respect des parties communes
- Tirer les enseignements du Patio pour les logements sociaux et hébergements provisoires en cours de construction :
 - 64 logements rénovés à César-Roux 16
 - 65 logements à Saint-Martin 10-18